

ÉTAT DE CONSERVATION DE BIENS SPÉCIFIQUES DU PATRIMOINE MONDIAL

1. Introduction

a	État partie	Mali	101
b	Nom du bien tel qu'il a été inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial	Nom du bien : <i>Falaises de Bandiagara</i>	102
c	Coordonnées géographiques à la seconde près	Localisation : région de Mopti au centre du pays Latitude : 14°00 – 14°45' Longitude : 3°00 – 3°50'	103
d	Date d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial	15 décembre 1989	104
	Organisation ou entité responsable de la préparation de ce rapport.	Organisation : Mission Culturelle de Bandiagara	105
e	Éléments nécessaires pour un éventuel contact	Personne responsable : L. CISSE Adresse : chef de Mission Ville et code postal: BP 01 Bandiagara Téléphone (223) 420 263 Fax (223) 420 156 et 246616 E-mail :	106
f	Date de ce rapport	02 août 2000	107
g	Signature au nom de l'État partie	Nom et prénom : Lassana CISSE Titre : chef de la Mission Culturelle de Bandiagara	108

2. Déclaration de valeur

2.1. Données au moment de l'inscription

a	Valeurs de patrimoine lors de l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial par le Comité du PM	Justification de l'inscription fournie par l'Etat partie L'originalité de la culture dogon réside dans l'exceptionnelle combinaison d'éléments culturels et naturels; celle-ci a constitué une authenticité sur le plan de l'esthétique qui demeure cependant fragile au regard des mutations qui s'opèrent en pays dogon.	211
	Critères selon lesquels le Comité a inscrit le bien sur la Liste du patrimoine mondial	Critères retenus pour l'inscription : Critères culturel : v	212
b		Critères naturel : iii	213
c	Observations faites par l'organe consultatif pour l'évaluation	L'ICOMOS dans son rapport a émis des réserves concernant l'intégrité du bien et a recommandé la mise en œuvre d'un programme de coopération visant à améliorer les conditions de vie des populations de site et à minimiser les effets négatifs du tourisme.	214
d	Observations du Comité du PM lors de l'inscription	Se référer à celles faites par l'ICOMOS	215

e	Réactions à ces observations	Un projet de coopération technique fut soumis au Centre du Patrimoine Mondial, à la suite de la mission effectuée en juillet 90 par M. J.P. Wieczorek. La requête relative à l'inventaire des biens culturels, l'équipement et la formation fut financée en 1994.	216
---	------------------------------	---	-----

2.2. Actualisation de la déclaration de valeur

a	Selon l'Etat partie, la déclaration de valeur reflète-t-elle de façon adéquate les valeurs de Patrimoine Mondial du bien ?	OUI	221
	Ou une nouvelle soumission du dossier de proposition d'inscription est-elle nécessaire ?	Y a-t-il lieu de reconsidérer ces valeurs ? NON	222
b		On peut cependant revoir certains aspects en fonction du processus de mutation en cours qui influence lentement certaines valeurs.	223
	La délimitation du bien du patrimoine mondial et	La délimitation du bien du patrimoine mondial semble appropriée : NON	224
c	de sa zone tampon est-elle appropriée pour assurer la protection et la conservation des valeurs de patrimoine mondial que représente ce bien?	La délimitation de sa zone tampon semble appropriée : NON	225
d	Une révision ou une extension des limites pourraient être envisagées à la suite d'une telle étude.	L'Etat partie envisage de demander une révision des limites : OUI	226
e		Nouvelle déclaration de valeur Le site est relativement bien conservé malgré certains changements liés à l'action de l'homme surtout (dans la région de Sangha l'architecture subit des altérations profondes à cause du développement anarchique des infrastructures d'accueil (auberges et gîtes locaux).	227

3. Déclaration d'authenticité/d'intégrité

a		<p>Comment étaient évaluées les conditions d'authenticité et/ou d'intégrité du bien au moment de l'inscription ?</p> <p>Au moment de l'inscription du bien les conditions d'authenticité/intégrité étaient évaluées suivant des critères standards édictés pour la mise en œuvre de la Convention de 1972 (réf. Critères d'inscription)</p>	31
	Quelle est l'authenticité/intégrité du bien actuellement ?	<p>Y a-t-il eu des changements des conditions d'authenticité/intégrité depuis l'inscription ?</p> <p style="text-align: right;">OUI</p> <p>Des changements bien que mineurs sont à signaler dans le domaine de l'environnement naturel et celui des traditions sociales et culturelles liés aux mutations. Les valeurs sont maintenues pour l'essentiel.</p>	32
		<p>Des changements des conditions d'authenticité/intégrité sont-ils prévisibles dans un futur ?</p> <p style="text-align: right;">OUI</p>	33
		<p>Principales causes des changements au caractère d'authenticité/intégrité depuis l'inscription ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La desertification progressive - Le tourisme culturel - La pauvreté et l'exode (conditions d'existence matérielles difficiles de populations) - L'influence des religions nouvelles (islam et christianisme) 	34
b		<p>Modifications intervenues au caractère d'authenticité/intégrité depuis l'inscription ?</p> <p>Il n'y a pas de modifications significatives susceptibles de remettre en cause l'intégrité/authenticité du site depuis son inscription.</p>	35
c		<p>Les valeurs qui avaient permis l'inscription sont-elles maintenues ?</p> <p style="text-align: right;">OUI</p>	36

4. Gestion

4.1. Cadre juridique et institutionnel

a		Propriété : Etat et communautés locales du site	411
		Statut légal : Patrimoine national, classé par Décret n° 89-428 P-RM du 28 décembre 1989 (cf. décret de classement en annexe)	412
		Cadre juridique (national et local) National: Loi 85-40 AN-RM du 26 juillet 1985 Local: les Hogon (chefs coutumiers) dans certains villages	413
		Cadre institutionnel (local) La Mission Culturelle et les responsables locaux collaborent dans le cadre de la gestion du site.	414
		Agence(s) en charge de la gestion : Mission Culturelle Responsable : M. Lassana CISSE Adresse : BP 01 Code postal et Ville : Bandiagara Téléphone : (223) 420263 Fax : (223) 420263 et 246616 E-mail : sangare@anaisbko.org.ml	415
b		Mesures prévues pour préserver les valeurs à l'avenir Nous avons élaboré un programme biennal d'activités centré sur l'aménagement culturel et le développement du tourisme local	416

4.2. Gestion et planification

a		Niveau auquel la gestion du bien est exercée : sur le site	421
		Changements survenus au site depuis l'inscription dans : Le mode de propriété Pas de changement de statut du site	422
		Le statut légal Bien classé patrimoine national	423
		Les mesures de protection Création d'une structure (Mission Culturelle) pour assurer la conservation et la mise en valeur du site inscrit.	424
		Les limites Site de 400.000 ha compris entre 03 régions naturelles du pays dogon: le plateau, la falaise et la plaine.	425
		Les moyens mis à disposition Subvention de l'état pour assurer les services publics	426
		Plans agréés relatif au bien : plan régional : néant	427
		plan local : néant	428
		plan de conservation : néant	429
b		Plan de développement touristique : schéma directeur de développement touristique élaboré en 1988	430

4.3. Plan de gestion du site et déclaration des objectifs

a		Un plan de gestion fonctionnel existe : NON	4301
		Un plan de gestion est en préparation ou en cours de mise à jour : OUI Le Ministère de la Culture envisage très prochainement l'élaboration d'un plan de gestion pour les 03 sites classés sur la Liste du patrimoine mondial	4302
		Les populations locales ont été consultées et informées du plan de gestion : NON , pas encore	4303
		Le plan de gestion tient compte des ressources humaines disponibles : OUI	4304
		Le plan de gestion tient compte des ressources financières réelles : OUI	4305
		Le plan de gestion inclut les problèmes de formation du personnel : OUI	4306
		Le plan de gestion tient compte d'une zonation et des usages multiples du site : OUI	4307
		Le plan de gestion tient compte d'une zone tampon définie : OUI	4308
		Le plan de gestion inclut les actions de suivi régulier du site : OUI	4309
		Mise en œuvre du plan de gestion : En fonction d'une législation spécifique ? OUI , le classement du site	4310
		Organisme responsable de la mise en œuvre : Institution gouvernementale Ministère de la Culture	4311
		Implication de la population locale dans la mise en œuvre du plan de gestion : OUI	4312
		Évaluation du plan de gestion : Tous les critères de mise en œuvre du plan seront définis au moment de son élaboration.	4313
		De même, le temps de révision sera précisé.	4314
		Support financier pour la mise en œuvre du plan de gestion : Le financement envisagé est le cadre de la mise en œuvre du volet "cités et sites historiques du Projet "Développement Urbain et Décentralisation" (PDUD), financé par l'Etat malien et la Banque Mondiale	4315

		Obstacles à la mise en œuvre du plan de gestion : Ils seront identifiés au moment de l'élaboration dudit plan	4316
		Date de mise en œuvre du plan de gestion courant : Dès qu'il sera élaboré et approuvé par toutes les parties concernées.	4317
c		Personne responsable du bien : Nom : Lassana CISSE Titre : chef de la Mission Culturelle Adresse : BP 01 Code postal et ville : Bandiagara Téléphone : (223) 420 263 Fax ☎(223) 420 263 et 246616 E-mail : sangare@anaisbko.org.ml	4318

4.4. Capacités en ressources humaines et financières au niveau du site

a	Ressources humaines	Niveaux d'encadrement : 1. Direction : chef de Mission	441
		2. Cadres (nombre, rôle) : trois animateurs socioculturels	442
		2. Personnel d'exécution (nombre, rôle) : Secrétaires 01 Chauffeurs Gardiens 01	443
	Ressources financières ordinaires	Sources et niveau de financement Budget d'état 6.400.000 FCFA (64.000 FF) par an sous forme de subvention	444
b		Revenus directement issus de la gestion néant	445
	Besoins de formation de son personnel	Carences constatées Le chef de la Mission Culturelle est le seul cadre ayant une formation universitaire; les autres ont à peine bénéficié de stage dans le domaine de la conservation et de la gestion du patrimoine.	446
		Besoins de formation du personnel : Faible niveau de formation; d'où un besoin énorme dans le domaine de la formation.	447
c		Types de formations souhaitées - conservation du patrimoine immobilier - gestion des sites - tourisme culturel - communication	448

4.5. informations complémentaires concernant la protection et la conservation

a	Protection et conservation	Source d'expertise et de formation aux techniques de conservation et de gestion : La principale source d'expertise est le WHC en ce qui concerne la conservation et la gestion du site. Cependant nous venons de démarrer un projet d'écotourisme avec le DED (Service Allemand de Développement)	451
		Mesures de protection et moyens de mise en œuvre - information, sensibilisation et éducation du public, - inventaire et documentation de certains biens culturels - formation de certains intervenants sur le site (guides touristiques locaux) - entretien et aménagement de sites et monuments. Les moyens de mise en œuvre sont ceux de l'Etat, du WHC et du partenaire DED	452
		Programmes locaux en place - Construction d'un musée villageois (en cours à Nombori) - Construction de campements communautaires (à Kani Kombolé et Amani) - Missions de sensibilisation dans différents villages	453
		Politiques et programmes pour la sauvegarde du site(état d'avancement) - politiques d'implication des populations de site dans toutes les activités de protection et de mise en valeur, - programmes autour de micro-projets menés à partir d'une approche participative (cas du projet "écotourisme")	454
		Financements (origine, montant) En dehors du budget ordinaire, le DED	455

		apporte un soutien financier annuel (au moins 15.000 DM) pour soutenir les actions dans le cadre de l'écotourisme. D'autres financements sont possibles par le biais de l'Union Européenne (musée de Bandiagara) ou de la Banque Mondiale (PDUD)	
	Assistance technique	Assistance technique fournie par le système des Nations Unies : a. Centre du Patrimoine Mondial b. Autres aides: néant	456
b		Assistance technique fournie par coopérations bilatérales Service Allemand de Développement (DED)	457

4.6. Activités scientifiques, techniques et éducatives

a		<p>Études scientifiques</p> <p>Facilités existant sur le site pour la recherche : Laboratoires :base de la Mission Archéologique et Ethnoarchéologique Suisse en Afrique de l'Ouest (MAESAO)</p> <p>Matériel scientifique : matériel de relévés (chaîne d'arpenteur, mire,trepied, appareils photographiques, mètre télescopique, boussole etc. Bases de données : en architecture</p>	4601
b		<p>Programmes de recherche/développement</p> <p>Titre du programme :peuplement humain et évolution paléoclimatique en Afrique de l'Ouest Organisme(s) soutenant la recherche : la MAESAO (Suisse) Participation d'équipes nationales et/ou étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - équipes nationales: l'Institut des Sciences Humaines, l'Université du Mali et la Mission Culturelle de Bandiagara; - équipes étrangères: le département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, le Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren, l'Université de Gand (Belgique), l'Université de Paris X - Nanterre, l'Institut national agronomique de Paris - Grignon (France) 	4602
		<p>Objectifs du programme : le programme s'inscrit dans la thématique générale analysant les réponses apportées par les populations aux variations climatiques et environnementales. L'objectif est de mettre en relation, grâce à une démarche pluridisciplinaire, l'évolution des ensembles archéologiques avec celle du cadre climatique et environnemental.</p> <p>État d'avancement : 03 campagnes successives de travaux sur le site (1997-98; 1998-99; 1999-2000)</p> <p>Résultats obtenus : depuis trois campagnes de fouilles, les résultats tendent à indiquer la présence de plusieurs niveaux d'occupation humaine très anciens remontant au Paléolithique inférieur et moyen, périodes mal connues en Afrique de l'Ouest.</p> <p>L'analyse paléobotanique des échantillons prélevés a permis de reconstituer un environnement de savane boisée avec bambous et peut-être la présence de l'agriculture dès le liè millénaire av. JC</p> <p>Publications : divers rapports de mission</p> <p>Ressources humaines concernées : chercheurs et étudiants des nationalités citées: archéologues, ethnoarchéologues, géologues, historiens, botanistes et ethnologues.</p>	4602 1

		Nouvelles techniques de gestion Disponibilité d'un équipement informatique OUI Type DC PENTIUM III 500 MHZ PC 100 Capacité Mémoire 512 Ko; disque dur 8 Go Année 1998	4603
		Accès possible au réseau internet OUI	4604
		Accès effectif au réseau internet NON	4605
		Utilisation du courrier électronique NON	4606
c		Existe-t-il un Système d'Information Géographique (SIG) pour le site : en projet	4607
		Activités éducatives Le site accueille-t-il des visites scolaires ? Depuis 03 ans le site accueille des étudiants de la FLASH de l'Université du Mali, dans le cadre des excursions guidées. En outre beaucoup d'étudiants étrangers arrivent annuellement sur le site dans le cadre de la préparation de leurs thèses (de DEA ou de doctorat généralement) en sciences sociales surtout. Des étudiants maliens (essentiellement dogon) viennent préparer leur mémoire de fin d'études sur le tourisme ou le patrimoine en pays dogon. Cette année 2000, une centaine d'étudiants ont visité le site de Oundjoukou où sont menés des travaux de recherche avec la MAESAO.	4608
		Y a-t-il des programmes éducatifs destinés aux établissements scolaires : OUI	4609
		Y a-t-il une politique d'Éducation environnementale : OUI	4610
		Précisez les thèmes abordés, le public visé, les moyens. Les thèmes abordés sont la lutte contre la désertification, le reboisement et la protection des espèces animales et végétales. Les communautés de site constituent le public cible. Les moyens sont ceux utilisés dans le cadre de la sensibilisation: assemblées villageoises, projections de film	4611

		et de diapositives etc.	
		<p>Information et sensibilisation</p> <p>Comment sont organisées les activités d'information du grand public ? Par des séances d'animation et de rencontre par groupe cible (jeunes, vieux et femmes) et par quartier ou toguna. Nous utilisons par moment des moyens scripto-audiovisuels. Les missions d'information et de sensibilisation sont assuées par les animateurs (02) de la Mission Culturelle avec les moyens de bord (mobylettes).</p>	4612
		<p>Comment est organisée la transmission des valeurs du patrimoine mondial aux résidents, aux visiteurs ?</p> <p>Par le contact direct avec ces valeurs et au cours des missions de sensibilisation ci-dessus citées.</p>	4613

4.7. Questions diverses

a		Plaque avec logo du Patrimoine Mondial OUI	4701
		Signalisation du site en tant que bien du Patrimoine Mondial OUI	4702
		Centre d'information/interprétation pour les visiteurs NON	4703
		Musée de site En voie de réalisation à Nombori OUI	4704
		Sentiers de découverte NON	4705
		Structures hôtelières (gîte, restaurant) OUI	4706
		Stationnement des véhicules OUI	4707
		Toilettes OUI	4708
		Soins d'urgence et sauvetage OUI	4709
		Personnel ad hoc et formation reçue NON	4710
		Matériels d'information : dépliants, ouvrages, diapositives, vidéo, CD-roms, etc. Nous disposons de plus de 500 diapositives OUI	4711
		Journées portes ouvertes OUI	4712
		Manifestations spéciales ou expositions OUI	4713
		Actions de communication ciblées : radio, tv, presse écrite OUI	4714
		Effets du classement sur la fréquentation du site Multiplication du nombre de visiteurs suite à la publication des résultats du programme d'inventaire et de documentation de l'architecture dogon sous forme de livre et d'expositions (à Munich, Paris, Bandiagara et Bamako en 1998 et 1999)	4715
		Autres réalisations : Réalisation de campements communautaires sur le plateau et le long des falaises (en cours)	4716
		Est-il nécessaire d'effectuer une révision des dispositions législatives relatives au bien NON	4717
b		Est-il nécessaire d'effectuer une révision notable des dispositions administratives relatives au bien NON	4718

5. Facteurs affectant le bien

5.1. Degrés de menace

	Pressions liées au développement :	
	Intégrité visuelle : Chantiers Déchets et ordures Constructions Infrastructures mal intégrées Coupes de bois Défrichements	5101
	Intégrité structurelle Disparition ou réduction fortes d'espèces animales ou Végétales	5102
	Intégrité fonctionnelle Fonctionnement des cycles (eau, etc.) Sécheresse quasi endémique entraînant une diminution progressive des réserves d'eau souterraine.	5103

		Contraintes liées à l'environnement :	
a		<p>Intégrité visuelle :</p> <p style="text-align: center;">Modifications du relief OUI Modification du couvert végétal OUI</p>	5104
		<p>Intégrité structurelle</p> <p>Disparition ou forte réduction d'espèces animales ou végétales</p> <p>Réhabilitations d'écosystèmes et de milieux naturels</p>	5105
b		<p>Intégrité fonctionnelle</p> <p>Qualité des processus entretenant la vie Conservation de la productivité biologique Conservation de la diversité Fonctionnement des cycles (eau, etc.) Changements climatiques prévisibles</p>	5106
c		<p>Menaces et catastrophes naturelles (potentielles ou avérées) concernant le site :</p> <p style="text-align: center;">Sécheresses : processus de désertification en cours. Autres : érosion du sol très prononcée sur certaines parties du plateau de Bandiagara, entraînant un délavement progressif de la terre couvrant un sol très rocailleux.</p>	5107

	Le tourisme et ses conséquences :	
	<p>Statistiques annuelles de fréquentation :</p> <p>Nombre de visiteurs par an: à peu-près 80.000 Origine des visiteurs: Europe essentiellement (France, Allemagne, Espagne, Italie UK...), USA, Japon et Canada. Évolution pluriannuelle de la fréquentation: non estimée à notre niveau Revenus annuels du tourisme: non connus pour le site</p>	5108
	<p>Accessibilité du site (depuis la capitale ?) Distance: 720 kilomètres de Bamako Route revêtue: 662 km Piste saisonnière: sur le plateau et le tracé des falaises Aérodrome: à Mopti-Sévaré L'axe Sévaré-Bandiagara est en voie de construction (bitûmage); les travaux viennent de démarrer grâce à un financement de l'Union Européenne.</p>	5109
	<p>Circulabilité dans le site :</p> <p>Pour les véhicules: tout terrain 4x4 En fonction des saisons: la piste qui longe les falaises est impraticable à partir de juillet</p>	5110
	<p>Pressions exercées par le tourisme :</p> <p>Dégâts (piétinements) Gestion des déchets plastiques</p>	5111
	<p>Équipements pour les touristes :</p> <p>Aires de pique-niques, gîtes d'étape, aires de sports (équitation, alpinisme trekking, etc.)</p>	5112
	<p>La capacité de charge touristique du site est-elle définie ?</p> <p style="text-align: right;">NON</p>	5113
	<p>Peut-on parler de tourisme durable ?</p> <p style="text-align: right;">OUI</p> <p>A condition qu'un plan de gestion soit élaboré.</p>	5114

	Relations avec la population riveraine du site	
	<p>Évaluation de la population locale Nombre d'habitants vivant dans le site: 200.000 habitants environ Nombre d'habitants vivant dans la zone tampon (20 km): 50.000 habitants Évolution depuis la création du site: 3,5% de taux de croissance annuelle, selon les statistiques nationales</p>	5115
	<p>Distribution géographique de l'habitat humain ou des zones d'activités illégales Villages: - falaises: densité de 20 à 30 habitants au km² - plateau: 5 à 10 habitants/km² - plaine: 3 à 5 habitants/km² Activités (cf. considérations socio-économiques)</p>	5116
	<p>Particularités culturelles de cette population La population reste fondamentalement rattachée aux valeurs culturelles et traditions ancestrales, malgré une percée notoire de nouvelles religions (Islam et Christianisme) qui ont tout de même éclaboussé certaines pratiques culturelles de fond et influencé négativement des repères identitaires cardinaux tels l'accoutrement ou l'intégrité architecturale en région des falaises.</p>	5117
	<p>Considérations socio-économiques Systèmes de production principaux: agriculture traditionnel, essentiellement du mil. Développement du maraîchage sur le plateau en contre saison (culture de l'oignon assez importante) Utilisation de ressources naturelles sur le site du PM : coupe presque abusive de bois de chauffe et de bois de construction Relation avec le développement durable: Une plus grande sensibilisation des populations et des associations traditionnelles de protection de l'environnement. Implication du personnel local dans la gestion du Site: nous travaillons avec les populations de site.</p>	5118
	<p>Problèmes spécifiques de réfugiés</p> <p style="text-align: right;">NON</p>	5119

	Situations d'insécurité et conséquences	5120
	NON	
	Autres facteurs affectant le bien Vandalisme, vol, pillage: des biens mobiliers, notamment la statuaire dogon et les objets Tellem. Les sites archéologiques Tellem sont particulièrement visés par les pilliers. Déboisement Braconnage: périodiquement les crocodiles sacrés de certaines mares sont visés.	5121
	Préciser les mesures prises pour faire face aux menaces Campagnes de sensibilisation, renforcement de brigades traditionnelles (là elles existent), responsabilisation de certains chefs coutumiers ou rituels.	5122
	Définir la tendance de chacun de ces facteurs depuis l'inscription du site sur la Liste du PM : la tendance générale est à la baisse depuis la création de la Mission Culturelle.	5123
	La population a-t-elle été associée à la demande d'inscription du site sur la Liste du PM ? OUI Mais partiellement	5124
	De quelle manière ? Par des rencontres organisées par les différentes missions avec les responsables de certaines localités et les autorités locales.	5125

5.2.prévention des menaces et des pressions naturelles et humaines

	Méthodes de prévention des menaces et pressions	
	<p>Catastrophes naturelles :</p> <p style="padding-left: 40px;">Sécheresses : reboisement de certains périmètres</p> <p style="padding-left: 40px;">Autres :lutte anti-érosive par les méthodes traditionnelles (constitution de cordons pierreux)</p>	5201
	<p>Pollutions industrielles :</p>	NON 5102
	<p>Vandalisme, vol, pillage : la sensibilisation des populations mais également la dissuasion par l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs au patrimoine national (nous avons amené plus de 03 cas de vol à la justice entre 1997 et 2000)</p>	5103
	<p>Infrastructures industrielles :</p> <p style="padding-left: 40px;">Pas de menaces prévisibles immédiatement</p>	5204
	<p>Changements d'utilisation de la terre:</p>	NON 5205
	<p>Pastoralisme:</p>	NON 5206
		5207
	<p>Braconnage: sensibilisation et persuasion</p>	5208
	<p>Urbanisme: le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Bandiagara vient d'être élaboré et sera bientôt adopté par le Gouvernement</p>	5209
	<p>Tourisme: organisation locale du tourisme par le biais du projet "écotourisme" que nous venons de démarrer avec le DED</p>	5210
	<p>Mesures déjà mises en œuvre pour y remédier</p> <p>Mesures envisagées dans l'avenir: élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion du site et d'un programme de conservation intégrée.</p>	5211

6. Suivi

	Exercices de suivi précédents	
	Y a-t-il une activité de suivi régulier sur le site (par exemple, annuel) (suivi périodique ou réactif) (indiquer dates et résultats)	601
	NON	
	Suivi périodique des ressources de flore : fréquence méthodologie inventaire estimations bilan	602
	et/ou suivi périodique des ressources de végétation : fréquence méthodologie catégories bilan	603
	et/ou suivi périodique des ressources de faune : fréquence méthodologie inventaire estimations bilan	604
	et/ou Suivi des paysages : fréquence méthodologie catégories	605
	et/ou Suivi des constructions et édifices	606
	Ressources humaines affectées à ces suivis	607
	Moyens matériels afférents	608

		Indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation 1. 2. 3. ...	609
		Partenaires du suivi Dispositions administratives pour organiser le suivi du bien Évolution de la méthodologie de suivi	610
		Date des exercices de suivi antérieurs : Résultats des exercices de suivi antérieurs Mesures prises en réponse aux Observations/recommandations du Comité/Bureau.	611

7. Conclusions et mesures recommandées

		<p>Principales conclusions concernant la Déclaration de valeur du site en tant que bien du patrimoine mondial (réf. Point 2 ci-dessus)</p> <p>Le site répond essentiellement aux critères qui ont prévalu à son inscription; les phénomènes d'exode et de sécheresse évoqués connaissent une régression relative même si des mutations sociologiques et culturelles (du reste irréversibles) fragilisent quelques aspects du site; ce qui amène quelques "spécialistes" et visiteurs passionnés à présager d'un péril imminent.</p>	701
a		<p>Principales conclusions concernant la Déclaration D'authenticité/intégrité du site en tant que bien du patrimoine mondial (réf. Point 3 ci-dessus)</p> <p>Les réserves émises par le Comité du Patrimoine Mondial sont en train d'être résorbées par l'Etat partie qui a initié certains projets et qui envisage la mise en œuvre d'autres programmes culturels plus importants avec certains partenaires bi et multilatéraux.</p>	702
b		<p>Principales conclusions concernant la gestion du bien (réf. Point 4 ci-dessus)</p> <p>L'état malien tient à développer une véritable politique de gestion du site classé, comme en témoigne la création d'une structure déconcentrée au niveau du site.</p> <p>Pour mieux afficher cette volonté, le Gouvernement a obtenu de deux partenaires importants la mise en œuvre de deux projets culturels: il s'agit du volet "cités et sites historiques" du PDUD et du " Programme d' appui à la politique culturelle du Mali" de la Commission Européenne.</p>	703
		<p>Principales conclusions concernant les facteurs affectant le bien (réf. point 5 ci-dessus):</p> <p>La question essentielle demeure l'amélioration des conditions d'existence des populations pour minimiser certains facteurs comme l'exode et l'extrême pauvreté source de toutes les tentations de vol et de pillage des ressources culturelles et naturelles.</p>	704

		L'organisation du tourisme aiderait à résoudre nombre de ces facteurs à condition que les populations se sentent réellement concernées par le phénomène.	
c		Proposition d'action(s) future(s) L'élaboration d'un plan de gestion et/ou d'un plan de conservation intégrée du site doit être l'action immédiate à envisager. C'est un préalable à la mise en œuvre de tous les programmes annoncés et envisagés à court et moyen termes.	705
d		Institution(s) responsable(s) de la mise en œuvre Organisation : Mission Culturelle de Bandiagara Responsable : Lassana CISSE Adresse : BP 01 Téléphone : (223) 420 263 Fax : (223) 420 263 et 24 66 16 E-mail : sangare@anaisbko.org.ml	706
e		Calendrier de mise en œuvre: Dès que cela serait possible	707
f		Besoins d'assistance internationale OUI	708
		Type d'assistance souhaitée : Appui-conseil dans le domaine de l'aménagement culturel, naturel et touristique. Équipement en moyen logistique adéquat (véhicule tout terrain indispensable à la couverture des 400.000 ha du site).	709
g		Personnes ou organismes ressources pour les activités de suivi : 1. Nom : Mission Culturelle Adresse : BP 01 2. Nom : Service de Conservation de la Nature de Bandiagara Adresse : 3. Nom: Monsieur Mamadi DEMBELE archéologue à	710

		l'Institut des Sciences Humaines Adresse: BP 159 Bamako, fax 21 95 67	
h	Inventaire et archives	Organisme: Mission Culturelle de Bandiagara Personne responsable: Adama Dembélé Adresse: (même adresse)	711

8. Documentation jointe

- Cartes du site (zonage)
- Bibliographie indicative